

Ressources séance 3

L'étude ADEME de 2018 « Modélisation et évaluation ACV des produits de consommation et biens d'équipement » a évalué, selon les recommandations ILCD 2011, l'impact carbone de différents équipements informatiques, audio et vidéo :

Catégorie de matériel	Sous-catégorie de matériel	Empreinte carbone (fabrication de l'appareil uniquement) (en kgCO2eq/unité) d'après le site https://bilans-ges.ademe.fr
Télévision	30-40 pouces	320
	40-49 pouces	350
	>49 pouces	466
Ordinateur portable	Ordinateur portable	124
Ordinateur fixe	Bureautique	94
	Haute performance	169
Ecran	21,5 pouces	211
	23,8 pouces	239
Tablette	Classique (9 à 11 pouces)	50
	Mini (<9 pouces)	31
	Détachables (10 à 13 pouces)	63
Smartphone	Classique (feature phone)	14
	Moins de 4,5 pouces	24
	5 pouces	27
	Plus de 5,5 pouces	33
Baladeur numérique	Non tactile	1.1
	Tactile	6
Chaîne HiFi	Stéréo classique	98
	Enceinte active Bluetooth	8
Modem	DSL haut débit	58
	Fibre haut débit	78
Décodeur	Décodeur	57
Liseuse	Non rétro-éclairée	29
	Rétro-éclairée	36
Console vidéo	De salon	69
	Portable	22
Imprimante	Jet d'encre	73
	Laser	172
	Multi fonction jet d'encre	76
Appareil photo	Reflex numérique	28
	Hybride	27
	Compact	24
Montre connectée	Montre connectée	4
Cadre photo électronique	Cadre photo électronique	39
Home cinéma	Home cinéma	106
	Barre de son	37

Catégorie de matériel	"Empreinte carbone (fabrication de l'appareil uniquement) (en kgCO2eq/unité) d'après le site https://bilans-ges.ademe.fr
Vidéo-projecteur	17
Enceinte à commande vocale	2
Écran publicitaire 2m ²	127
Écran publicitaire 2m ² (sans casing)	105

Extrait de l'étude 2019 « Modélisation et évaluation environnementale de produits de consommation et biens d'équipement »

Afin de compléter cette catégorie, d'autres facteurs d'émissions, issus de la **Base Impact** (2014)

■Serveurs

Pour les serveurs et grosses unités, nous proposons, à titre conservatoire, d'affecter les valeurs d'émission au prorata du prix de vente, comparé au prix d'une unité centrale. Ainsi si un serveur ou une grosse imprimante coûte l'équivalent de 5 fois le prix d'une unité centrale d'ordinateur personnel, on pourra lui affecter un facteur d'émission de 5 x "poids carbone de la fabrication de l'unité centrale d'un ordinateur".

■Matériel de reprographie

Considérant que le matériel de reprographie n'est rien d'autre que du matériel informatique particulier, il ressort qu'un photocopieur a un facteur d'émission moyen de 2 935 kgCO2e.